

BULLETIN DE Santé du Végétal

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS Bilan n° 9 : synthèse des BSV de 2022 - 31/08/22





Carte du réseau :

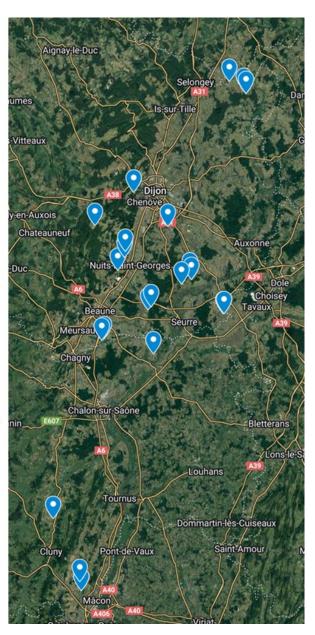
La répartition des parcelles permet de couvrir les principaux secteurs de production : Côte Viticole de Nuits, Vallée de Saône, Haute Vallée de l'Ouche. 3 parcelles d'observations sont suivies depuis 2021 dans le mâconnais.





Points réseau BSV

- Merceuil BD
- Merceuil NB
- Pragny-sur-Saône NB
- Magny-les-Aubigny NB
- Magny-les-Aubigny BD
- Bonnencontre RN
- Tichey BD
- Tichey NB
- Gergueil NB + ANG
- Ohaume BD
- Chaume NB
- Sacquenay NB
- Ohaux NB
- Oncoeur NB + BD
- Ocrboin NB
- Saulon-la-Chapelle NB + BD + ANG
- Villy-le-Moutier BD
- Villy-le-Moutier NB
- Chevagny-les-Chevrières BD
- Nancelle NB
- Taizé NB
- Plombière NB



Au total:

- Les 4 variétés traditionnelles de cassis-fruits ont été suivies : Noir de Bourgogne, Royal de Naples, Andega, Blackdown.
- 214 observations ont été réalisées au cours de la campagne (1 observation par variété).
- Ce qui correspond à 26 points d'observation, répartis sur 17 communes.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS Bilan n° 9 : synthèse des BSV de 2022 - 31/08/22

Facteurs de risque phytosanitaire et rétrospective de l'année climatique :

L'année 2022 est caractérisée par :

- une date de débourrement plutôt dans la norme, à l'image de 2021,
- un nombre de bouton floral par inflorescence remarquable à la sortie de fleurs,
- 2 nuits de gel survenues à une semaine d'intervalle en début de floraison, la nuit du 4 avril et celle du 10 avril, occasionnant une chute de rendement pour la quasi-totalité des vergers (plus ou moins élevée selon la situation),
- un mois de mai avec un fort déficit de précipitations, qui s'est prolongé jusqu'à fin véraison,
- une canicule installée à la mi-juin, en fin de véraison,
- un épisode de grêle destructeur début juin sur plusieurs communes, localisé sur la vallée de Saône/ Sud Côte-d'Or et début Saône et Loire ; quelques parcelles n'ont pas pu être récoltées,
- des précipitations importantes sous forme de pluies orageuses quelques jours avant les récoltes,
- des épisodes caniculaires post-récolte en juillet et août.

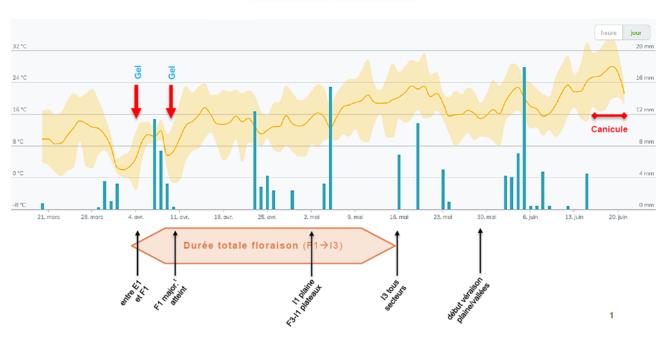
Les premières parcelles ont été récoltées le 20 juin et les dernières le 5 juillet (secteurs coteaux et Haute-Vallée de l'Ouche) ; l'essentiel des récoltes a eu lieu autour du 30 juin.

Les conditions climatiques ont été peu propices au développement des maladies foliaires.

La sécheresse installée à partir de juin constitue une situation très défavorable à l'initiation florale et la mise en réserve avant hiver, ce qui va très probablement diminuer le potentiel floral de 2023 et affaiblir les buissons, en particulier en sols superficiels.

Données météorologiques 2022 - Station météo sud Beaune







BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS Bilan n° 9 : synthèse des BSV de 2022 - 31/08/22

Anthracnose

Les toutes premières projections ont été détectées sur l'appareil Vuittenez le 12 mars. Le suivi a été cloturé le 16 mai, en l'absence de projection enregistrée depuis le 6 mai malgré de petites pluies.

La grande majorité des vergers est restée saine jusqu'à fin mai, en lien avec le faible nombre de jours de pluie depuis le début des projections (une vingtaine de jours de pluie seulement). Dans quelques vergers, des symptômes étendus sont apparus en première décade de juin, après une semaine de pluies fin mai/début juin. Des symptômes secondaires ont pu s'installer sur ces vergers mais n'ont pas pu évoluer vers une situation critique en l'absence de précipitation (canicule).

Oïdium

De premiers symptômes ont été détectés en plaine le 20 mai. Quelques périodes ont été propices à son développement en juin mais au final, peu de parcelles ont été touchées. L'oïdium infecte les jeunes feuilles émises : or, la pousse végétative a été ralentie par le manque d'eau pendant toute la période de risque. Couplé à une hygrométrie assez basse qui lui est moins favorable, le cycle de la maladie a donc été fortement ralenti.

Rouille

Pas de symptômes observés jusqu'au dernier bulletin.

Chenilles

Des phénomènes de pullulation de chenilles ont eu lieu en avril. La forte pression cette année s'explique en grande partie par le climat de l'année 2021, qui a été très favorable à la survie des cocons et à la reproduction des adultes : un été pluvieux et un automne chaud et humide.

Les éclosions de larves se sont échelonnées sur tout le mois d'avril, ce qui a compliqué leur contrôle, que ce soit par traitements conventionnels ou par biocontrôle.

Pour les producteurs qui ont été très touchés cette année : il va falloir redoubler de vigilance l'an prochain car le potentiel de dégâts est élevé (stock de cocons dans le sol important). Avec un été caniculaire, et une forte probabilité d'avoir un automne sec cette année (prévisions probabilistes de Météo France), on peut néanmoins s'attendre à ce que la pression redescende légèrement l'an prochain, ces conditions étant défavorables à la reproduction des cheimatobies.

Pucerons

La pression a été très faible cette année, toutes espèces confondues. Le cycle des pucerons verts a été particulièrement rapide : au 25 mai, ils n'étaient plus visibles dans les vergers.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS Bilan n° 9 : synthèse des BSV de 2022 - 31/08/22

Cochenilles blanches du mûrier

Les conditions climatiques ont été favorables aux pontes : souvent plus de 150 œufs pondus par femelle, ce qui est plus important que l'an dernier. Le premier essaimage du cycle de ce ravageur a débuté autour du 16 mai. Le second a eu lien fin juillet.

Cécidomyies des pousses du cassissier

Ce ravageur est plus ou moins présent dans les vergers adultes, généralement sans engendrer de gros préjudices sur la culture. En revanche, il peut être très problématique pour des parcelles en repousses après broyage ou pour des jeunes plantations à proximité d'anciennes.

La première génération de larves (G1) était visible à partir du 22 avril. Dans de nombreuses situations, les larves de G2 sont apparues alors que la première génération de larves était encore présente, autour du 15 mai. La G2 a persisté jusqu'au 2 juin environ. La dernière génération était présente à la mi-juin, pour quelques jours seulement.

Les dégâts engendrés par les larves de cécidomyie ne sont pas préoccupants dans les vergers à fruits cette année, mais les populations sont en légère hausse par rapport à l'an dernier.

Bilan sanitaire, résumé :

Bioagresseurs	Pression 2021	Comparaison avec 2021
Anthracnose	Faible	*
Oïdium	Faible	=
Rouille	Quasi nulle	=
Chenilles	Très forte	▼
Puceron verts	Faible	*
Pucerons jaunes	Très faible	_
Pucerons cendrés	Très faible	*
Cécidomyies	Localement forte	▼
Sésies	Faible	=
Cochenilles	Plutôt forte	>

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS Bilan n° 9 : synthèse des BSV de 2022 - 31/08/22

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de **l'Office français de la Biodiversité**"

Avec la participation financière de :

